

## Saint-Dié-des-Vosges et le Toit vosgien primé pour un bâtiment en paille et en bois

by Courrier du logement - lundi, décembre 23, 2013

<http://correspondances.fr/saint-die-des-vosges-et-le-toit-vosgien/>

**L'entreprise sociale pour l'habitat le Toit vosgien inaugurera le 10 janvier prochain un immeuble d'exception qui a valu fin novembre la Marianne d'or du développement durable à la commune de Saint-Dié-des-Vosges.**

Avec huit étages en structure d'épicéa, la résidence Jules Ferry constitue le plus haut immeuble de bois de France et représente une première européenne de la construction mixte bois-paille. Construite sur l'emplacement d'une ancienne école de la commune vosgienne de 22 600 habitants, elle regroupe 26 logements T 3 et T 4 sur deux bâtiments, un R+2 et un R + 7. Certifiée Passivhaus et alimenté à 95 % par des énergies gratuites, la résidence promet à ses occupants un niveau de charges de 132 euros par an comprenant l'eau chaude, le chauffage et de ventilation pour un T 4.

Le bailleur a mis en œuvre des techniques environnementales éprouvées, mais aussi des matériaux innovants pour atteindre cette performance. Le cabinet vosgien ASP le bureau de thermiciens Terranergie ont conçu un bâtiment bioclimatique dont les logements traversants disposent tous d'un balcon exposé plein sud. L'apport solaire permet d'assurer 30 % des besoins en chauffage par rayonnement direct. Equipés de panneaux solaires thermiques en toiture, les deux immeubles puisent également la chaleur souterraine via 12 sondes enfoncées à 21 m de profondeur. L'enveloppe du bâtiment se compose de panneaux en épicéa massif en structure et de caissons préfabriqués remplis de paille qui assurent l'isolation par l'extérieur. Même les murs du rez-de-chaussée, recouverts de béton, sont constitués de ces caissons porteurs créés sur-mesure, mais selon un principe reproductible, par l'entreprise vosgienne de charpente Sertelet. Les essais des bureaux de contrôle ont démontré leur bonne résistance sismique et anti-feu : remplissant entièrement le caisson sans apport d'oxygène, la paille protège la structure pendant plus d'une heure en cas d'incendie.

Les deux bâtiments ont été montés en deux mois – la structure bois du bâtiment R + 7 progressant plus rapidement que le montage de la cage d'escalier en béton ! – et l'ensemble du programme d'un montant global de 5,6 millions d'euros a été réalisé en un an. Les coûts de construction de 1 840 euros/m<sup>2</sup> constituent un surinvestissement de 10 % par rapport à un bâtiment BBC. Implantée depuis 30 ans sur le versant montagneux du département des Vosges, la SA Le Toit Vosgien détient un parc locatif de 2 400 logements et produit 30 à 40 habitations par an. Présidé par Alain Weil et dirigé par Jean-Marie Gremmel, la SA est détenue à 51 % par la Ville de Saint-Dié.